



Mi-année 2026

Rapport de HUB sur les taux de mi-année 2026

Assurance pour la clientèle fortunée : gérer les risques
et renforcer la résilience



À la mi-année 2026, le marché canadien de l'assurance pour la clientèle fortunée est en transition. Après les fortes hausses des dernières années, la progression des taux se modère. Les assureurs se font de nouveau concurrence pour les résidences bien entretenues situées hors des zones exposées aux catastrophes. La rigueur en matière de souscription à l'égard des risques de feux de forêt, d'inondation et de grêle atteint néanmoins des niveaux sans précédent.

Un autre changement redéfinit la façon dont les familles fortunées envisagent le risque : une révision de leur relation avec les États-Unis. Les inquiétudes à l'égard de l'économie américaine ont refroidi l'intérêt pour les résidences de vacances et l'investissement immobilier aux États-Unis. Un optimisme prudent, combiné à un intérêt marqué pour les investissements nationaux, entraîne par ailleurs un rapatriement discret mais délibéré des capitaux vers l'immobilier et les actifs matériels canadiens.

De leur côté, les assureurs se montrent de plus en plus optimistes et disposés à conclure de nouvelles affaires, mais demeurent sélectifs quant à l'endroit où ils déploient leur capacité. C'est donc un moment opportun pour faire appel à un conseiller spécialisé afin d'harmoniser la couverture avec la valeur réelle d'un portefeuille, de combler les écarts de sous-assurance qui se sont accentués avec la hausse des coûts de reconstruction et de renforcer l'assurabilité avant le renouvellement.

Un marché en transition

Le premier semestre de 2026 a été relativement calme pour le segment de la clientèle privée. L'hiver doux n'a pas été marqué par des tempêtes de vent, des feux de forêt ou des tempêtes de grêle majeurs dans ce segment. Mais l'année 2025 continue d'influencer le comportement des assureurs : elle a engendré plus de 2,4 milliards \$ de pertes assurées liées aux intempéries, soit la dixième année la plus coûteuse jamais enregistrée. Cela vient clore une décennie au cours de laquelle les pertes liées aux catastrophes et aux feux de forêt ont triplé pour atteindre 37 milliards \$¹. Les inondations de la vallée du Fraser en décembre 2025, qui ont causé des dommages assurés de près de 90 millions \$ et de tragiques décès², demeurent bien présentes à l'esprit des souscripteurs.

De façon concrète, c'est désormais la capacité disponible pour les risques liés aux catastrophes, et non le taux de base en assurance des biens, qui constitue la principale contrainte. Les réassureurs mondiaux ont revu à la hausse la tarification des risques liés aux feux de forêt et à la grêle au Canada, augmentant les rétentions et plafonnant les limites globales. Cela transfère davantage de risque aux assureurs de première ligne, puis aux clients, sous forme de franchises plus élevées et de libellés plus stricts. Les souscripteurs tarifient de plus en plus les risques liés aux catastrophes en fonction de modèles plutôt que des résultats en matière de sinistres récents, et l'eau, les feux de forêt et les tremblements de terre continuent de dominer les discussions.

La situation géographique détermine désormais les résultats. Les marchés non exposés aux catastrophes du centre et de l'est du Canada se stabilisent, la concurrence reprenant pour les résidences bien entretenues, à mesure que les assureurs redéployent la capacité libérée par la baisse des pertes de 2025 et les renouvellements favorables de réassurance de janvier 2026. La Colombie-Britannique et l'Alberta demeurent les marchés les plus fermes, en raison de leur historique de feux de forêt, d'inondations et de grêle et des plus fortes hausses de primes sur cinq ans au pays. Toutefois, les régions du Lower Mainland et du Grand Vancouver affichent l'amélioration la plus notable de l'appétit des assureurs. L'Okanagan et l'intérieur de la Colombie-Britannique demeurent des régions où la prudence est de mise, tandis que le Canada atlantique est devenu une région à surveiller après le feu de forêt de Terre-Neuve. Les assureurs se montrent, dans l'ensemble, plus optimistes, particulièrement pour les comptes à valeur nette très élevée, mais la capacité est déployée de façon réfléchie et sélective.

¹ Bureau d'assurance du Canada (IBC) / Catastrophe Indices and Quantification Inc., « [Severe Weather-Related Insured Losses in Canada Exceed \\$2.4 Billion in 2025](#) », 20 janvier 2026.

² Bureau d'assurance du Canada (BAC) / Catastrophe Indices and Quantification Inc. (CatIQ), « [En décembre, les inondations en Colombie-Britannique causent près de 90 millions de dollars de dommages assurés](#) », 23 janvier 2026.

La souscription dans l'ensemble du portefeuille de biens de luxe

La souscription est désormais globale et effectuée actif par actif. Les assureurs analysent les œuvres d'art, les yachts, les véhicules de grande valeur et les résidences secondaires au même titre que la résidence principale, en examinant l'emplacement du stationnement, l'élévation, les méthodes de construction ignifuges, l'entreposage et la sécurité pour chaque emplacement du portefeuille. Le risque de concentration motive cette approche : les actifs structurés d'une même famille se trouvent souvent dans une même zone exposée aux feux de forêt, aux inondations ou à la grêle, si bien que les assureurs gèrent désormais l'exposition globale de l'ensemble de la relation plutôt que risque par risque. Les portefeuilles bien documentés et bien protégés obtiennent de meilleures conditions et des renouvellements plus stables.

La situation varie considérablement selon le type d'actif. Du côté des biens meubles et transportables (yachts, œuvres d'art et bijoux), une réelle concurrence est de retour, les assureurs rivalisant activement sur le prix et les conditions pour les comptes bien présentés. La situation est différente pour les biens immeubles, en particulier les résidences de vacances et locatives en Colombie-Britannique, où l'accessibilité est devenue une préoccupation active en matière de souscription. Les emplacements isolés ou inaccessibles selon la saison soulèvent des questions sur l'exposition aux feux de forêt, la surveillance limitée et les délais d'intervention prolongés, et les souscripteurs s'attendent à des réponses concrètes. Lorsqu'un compte équilibré combine des couvertures profitables pour des biens meubles à des biens immeubles plus complexes, les assureurs font preuve d'une souplesse plus marquée.

La sous-assurance constitue désormais le risque le plus pressant du segment : l'inflation des coûts de reconstruction sur cinq ans s'établit maintenant à 24,8 %³, certaines résidences étant sous-assurées de 80 % à 100 %, alors que les clauses d'indexation traditionnelles de 5 % à 7 % ne suffisent plus à suivre le rythme. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les matériaux touchés par les droits de douane (sur l'acier, le bois d'œuvre et l'aluminium des deux côtés de la frontière, combinés à l'affaiblissement du dollar canadien) et même les répercussions des feux de forêt de janvier 2025 en Californie sur le prix des matériaux continuent de faire grimper les coûts de reconstruction. Lorsque des communautés entières sont touchées en même temps, les délais de reconstruction s'allongent et les limites de frais de subsistance supplémentaires s'épuisent plus rapidement qu'auparavant.

³ Verisk, [Premier trimestre 2026 : où les coûts de reconstruction augmentent-ils le plus rapidement au Canada ?](#), 25 février 2026.

Se préparer pour le reste de l'année 2026

Les clients fortunés sont devenus nettement plus avertis et engagés, et bon nombre d'entre eux investissent de façon proactive dans l'atténuation des risques : aménagements paysagers et matériaux résistants au feu pour les résidences de vacances, systèmes de fermeture et de surveillance de l'eau pour les résidences principales, et entreposage et manutention professionnels pour les objets de collection. La frustration vient du fait que la reconnaissance des assureurs n'a pas suivi le rythme : lorsque les mesures d'atténuation documentées ne se traduisent pas par une tarification ou des franchises avantageuses au renouvellement, certains clients disposant des moyens financiers nécessaires commencent à explorer l'autoassurance et des rétentions plus élevées. Pour tirer le meilleur parti du marché actuel, les clients devraient :

- Travailler avec un conseiller spécialisé qui comprend la complexité des portefeuilles de la clientèle fortunée.
- Mettre à jour chaque année les évaluations du coût de remplacement à partir de données actuelles sur la reconstruction, la sous-assurance étant l'écart le plus important.
- Documenter les investissements en atténuation des risques et les présenter aux souscripteurs comme un facteur de différenciation.
- Revoir les limites de responsabilité complémentaire personnelle, car l'inflation sociale et l'augmentation des indemnités font de plus en plus de la richesse apparente une cible.
- Pour les propriétés exposées aux catastrophes ou isolées, anticiper des questions plus approfondies sur l'accessibilité, l'élévation et la construction, et y répondre de façon proactive.
- Envisager des franchises plus élevées ou une rétention sélective lorsque la situation financière le permet, comme stratégie délibérée plutôt que comme solution de dernier recours.

Grâce à de bons conseils, les familles fortunées peuvent passer d'une gestion réactive des risques à une position de contrôle, prêtes à saisir les occasions d'aujourd'hui et à faire face aux incertitudes de demain.

Rapport sur les taux au Canada – Mi-année 2026

Le Rapport sur les taux de HUB International repose sur des données nationales exclusives et sur des entretiens avec des courtiers d'assurance et des conseillers en gestion des risques de HUB pour la clientèle privée au Canada.

Les informations contenues dans ce rapport sont destinées à servir de guide général du marché. Les résultats réels en matière de taux varient selon les caractéristiques propres à chaque client, notamment l'historique de pertes, la situation géographique et le profil d'exposition global.

Protection	Résultats des taux de mi-année	Observations sur le marché
Automobile	5 % à 10 %	Après plusieurs années de fortes hausses, le marché de l'assurance automobile personnelle se modère, mais demeure sous pression. Les réclamations pour vol de véhicules ont diminué de 24 % en 2025 et les pertes liées au vol sont passées à 724 millions \$; il s'agit d'un second recul annuel consécutif attribuable au renforcement des contrôles frontaliers, à la surveillance portuaire et aux mesures prévues au Code criminel. Malgré cela, les pertes liées au vol demeurent environ 169 % plus élevées qu'il y a dix ans, et cette amélioration ne s'est pas encore reflétée dans les primes. La gravité des réparations continue d'augmenter, les coûts des pièces et de la main-d'œuvre ayant grimpé d'environ 22 % depuis le début de la pandémie, et les droits de douane américains actuels exercent une pression supplémentaire sur le prix des pièces. ⁴
Propriétaires	10 % à 15 %	Les taux en assurance pour les propriétaires se modèrent par rapport aux forts niveaux de 2025, mais demeurent fermement positifs, en particulier pour les résidences de grande valeur et sur mesure. L'assurance à la pleine valeur demeure la principale préoccupation en matière de souscription, alors que la construction sur mesure, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et les matériaux touchés par les droits de douane font grimper les coûts de remplacement et allongent les délais de reconstruction. La baisse des pertes liées aux catastrophes en 2025 et l'abondance de la capacité de réassurance ramènent davantage de concurrence pour les résidences non exposées aux catastrophes, tandis que les emplacements exposés aux feux de forêt, aux inondations et à la grêle continuent de voir des conditions plus strictes et des franchises plus élevées.

⁴ Bureau d'assurance du Canada, [Les nouvelles données de 2025 indiquent un succès limité dans la lutte contre le vol de véhicules](#), 30 avril 2026

**Responsabilité
complémentaire
personnelle**

5 % à 10 %

Une couverture étendue de responsabilité civile personnelle demeure généralement accessible au Canada à des taux raisonnables. Toutefois, l'inflation sociale et l'augmentation des règlements et des indemnités accordées par les jurys représentent une préoccupation croissante pour les familles fortunées, qui sont exposées, en raison de leur richesse apparente, à des réclamations importantes en matière de dommages corporels et de responsabilité civile. De nombreux ménages à valeur nette élevée maintiennent encore des limites de responsabilité complémentaire inférieures à leur niveau d'exposition réel. Les souscripteurs portent une attention accrue aux expositions accessoires, telles que le personnel domestique, les embarcations, les véhicules récréatifs, les propriétés locatives et les postes d'administrateur ou de bénévole. La capacité est stable et des limites excédentaires plus élevées demeurent accessibles, ce qui en fait un domaine pratique où les clients peuvent combler les lacunes de protection dans le cadre d'un examen coordonné de leur programme.

**Risques
liés aux
catastrophes**

15 % à 25 %

Les réassureurs mondiaux ont revu à la hausse la tarification des risques liés aux feux de forêt et à la grêle au Canada, augmentant les rétentions et plafonnant les limites globales, ce qui amène les assureurs de première ligne à conserver davantage de risque par événement, à hausser les franchises, à resserrer les libellés et à réduire les limites de garantie dans les zones à haut risque. Dans l'Ouest canadien, les marchés commencent à modifier ou à restreindre la couverture plutôt que de continuer à augmenter les primes ou à refuser les risques dont l'exposition est jugée trop importante.

Protection	Résultats des taux de mi-année	Observations sur le marché
------------	--------------------------------------	----------------------------

**Risques
spécialisés :
motocyclettes,
VR, véhicules
nautiques**

5 % à 10 %

L’assurance pour les biens spécialisés continue d’afficher des hausses modérées et constantes. La sophistication et la personnalisation croissantes des motocyclettes, des véhicules récréatifs, des yachts et des autres embarcations font grimper les coûts de remplacement et de réparation, et comme pour l’assurance automobile personnelle, le prix des pièces augmente en raison de la pénurie de main-d’œuvre, des contraintes de la chaîne d’approvisionnement et des droits de douane. Les assureurs étendent la souscription globale, effectuée actif par actif, désormais la norme pour les portefeuilles de biens de luxe, en examinant l’entreposage, le stationnement, les zones de navigation et l’expérience du conducteur. La capacité demeure généralement disponible, et les clients ayant une gestion des risques rigoureuse et des programmes regroupés continuent d’obtenir les conditions les plus avantageuses auprès des assureurs, qui se montrent optimistes à l’égard des embarcations.

Remarque : Le taux est généralement défini comme la somme d'argent nécessaire pour couvrir les pertes, les dépenses et fournir à une compagnie d'assurance un profit pour une unité d'exposition. L'exposition fait référence à la susceptibilité d'une entreprise ou d'un individu à divers risques rencontrés quotidiennement. Les assureurs évaluent le niveau de risque auquel un assuré est confronté pour calculer les primes d'assurance.

Nous sommes HUB.

Lorsque vous faites affaire avec HUB Clientèle privée, vous êtes au centre d'un vaste réseau d'experts qui vous aideront à atteindre vos objectifs et à demeurer résilient pour l'avenir. Pour en savoir plus sur la gestion de vos coûts d'assurance et la réduction de vos risques, parlez à un conseiller en gestion des risques pour la clientèle privée de HUB.

Nous sommes là pour vous aider.

hubclienteleprivee.com



1,3 G\$

en primes d'assurance
des particuliers gérées
par HUB Clientèle privée

50 000+

comptes de
clientèle privée

600+

conseillers en gestion
des risques pour la
clientèle privée

Les informations contenues dans ce document sont uniquement à des fins d'information générale et ne constituent pas des conseils fiscaux ou juridiques. Nous ne garantissons pas l'exactitude, l'intégralité ou l'utilité des informations. Nous déclinons toute responsabilité découlant de la confiance accordée à ces informations par vous ou par toute autre personne qui pourrait être informée de leur contenu. Ces informations peuvent inclure du contenu fourni par d'autres parties. Toutes les déclarations et/ou opinions exprimées dans ces documents, autres que le contenu fourni par HUB, sont uniquement les opinions et la responsabilité de ces autres parties et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de HUB. Nous ne sommes pas responsables du contenu ou de l'exactitude du matériel fourni par d'autres parties.